

Une tyrolienne de 410 m au plan d'eau

Auzon communauté aménage, au bord du plan d'eau de Champagnac-le-Vieux, un grand parc accrobranche.

Pierre Hébrard
pierre.hebrard@centrefrance.com

« **C**réer un parc accrobranche, c'est bien, mais il fallait qu'il dispose de quelque chose qui le distingue des autres. » Yannick Dupoux, en charge des projets et activités physiques et de pleine nature au sein d'Auzon communauté, admirait la semaine dernière l'installation de ce qui s'annonce comme la grande attraction du futur parc de Champagnac-le-Vieux : une tyrolienne de 410 mètres aller et une autre de 270 m retour qui surplomberont le plan d'eau et la route départementale 5. « En Auvergne, ce sera la plus longue tyrolienne après celle de Super Besse. »

Ouverture pour Pâques

Il s'agissait du dernier atelier installé par la société 2VG aventure de Saint-Paulien et ses sous-traitants sur ce chantier lancé début septembre dans le bois surplombant le plan d'eau de Champagnac-le-Vieux. Les travaux devraient s'achever avec l'installation de la cabane qui servira à l'accueil, l'encaissement et l'équipement du public, ainsi que l'aménagement des accès au parc, qui devrait logi-



PERSPECTIVE. La tyrolienne géante partira de l'arbre au premier plan pour rejoindre les arbres aux troncs dégagés situés au dernier plan.

quement ouvrir pour Pâques.

Il a été aménagé sur une parcelle appartenant à la commune de Champagnac-le-Vieux et quelques arbres localisés sur des terrains privés. Auzon communauté a préalablement signé des conventions avec toutes ces différentes parties et un contrôle des arbres a été réalisé en amont. « Des vérifications visuelles et sonores, avec une étude plus poussée, mécanique, là où les arbres vont être soumis à davantage de forces. »

Sa création s'est faite selon trois phases. À commencer par

l'aménagement permettant d'accéder au site. Un chemin piéton qui débutera au niveau du parking du plan d'eau. Le terrassement, l'évacuation des eaux de pluies et le bornage du futur chemin ont été réalisés. Un ruisseau alimentant le plan d'eau et passant en lisière du parc a été remis dans son lit naturel. Il ne manque que la cabane de l'accueil, les barrières délimitant le chemin et la végétalisation. Dans l'ensemble du parc, le cheminement, précis, a été réalisé avec des copeaux issus du broyage du bois

coupé pour les travaux.

La deuxième phase, qui vient donc de s'achever, concerne l'installation de l'ensemble des ateliers du parc accrobranche, qui se divisera en trois parties distinctes dont une totalisant une quarantaine d'ateliers (voir ci-dessous).

Outil touristique

La troisième phase concerne, elle, la gestion future du parc. Appartenant à Auzon communauté, il sera géré en Délégation de service public. Les tarifs envisagés « correspondant à ce

EN CHIFFRES

3 %

L'attraction principale de ce parc accrobranche sera une tyrolienne géante de 410 m de long sur une pente de 3 %. Le départ se fera au niveau du sol, au cœur du parc. La ligne passera au-dessus du plan d'eau et de la D5 pour s'arrêter sur un arbre, à 19 mètres de haut. Le retour, par une autre tyrolienne, se fera à partir d'un arbre contigu, sur une distance de 270 m. Par sécurité, cinq autres arbres environnants servent à haubaner ce duo.

317.074 €

C'est le coût total de la création de ce parc, pour Auzon communauté. Une somme bénéficiant de 70 % de subventions.

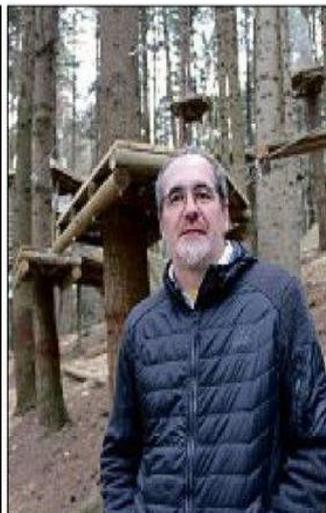
qui se fait ailleurs. Mais il y aura un tarif préférentiel pour les habitants d'Auzon communauté. Et le but pour l'intercommunalité, ce ne sera pas de faire du bénéfice mais de retomber sur ses pattes économiquement. » L'objectif final étant, lui, beaucoup plus vaste : « Faire du tourisme un vecteur de développement économique. À Champagnac-le-Vieux, il y aura une offre avec les circuits de VTT et de randonnée, le plan d'eau labellisé pavillon bleu et le parc accrobranche. Auxquels s'ajoutent le camping et le centre l'Étincelle. » ■

Un parc en trois parties, dont une quarantaine d'ateliers

Le parc, accessible par deux passerelles en bois, une fois la cabane de l'accueil passée, sera divisé en trois parties.

Pour les petits. « Il y a tout d'abord les cabanes dans les arbres et les filets, explique Yannick Dupoux. Des ateliers pour les enfants à partir de 3 ans, accompagnés, accessibles sans équipement. » Au programme : trampolines aériens et toboggans.

Le parc traditionnel. La deuxième partie comporte l'ensemble des ateliers traditionnels. « Avec des niveaux de hauteur variant en fonction de la difficulté. » Six parcours différents, qui « porteront des noms d'animaux », débiteront tous par un escalier en bois et se termineront par une tyrolienne. Les plus accessibles



ÉVOLUTION. Yannick Dupoux insiste : « Le parc tel qu'il est aujourd'hui pourra évoluer dans le temps. Il pourra s'agrandir, tout est fait pour. »

cheminent à un mètre de hauteur alors que les plus durs montent jusqu'à une quinzaine de mètres du sol. Au programme, six à sept ateliers par parcours. Avec passerelles, slackline, filets, ponts de singe, bascule, échasses, soucoupe volante... « Jamais deux fois le même atelier », précise Yannick Dupoux. Et une particularité : le sixième parcours n'est composé que de tyroliennes, dont une d'environ 100 mètres et une autre, double, « pour faire la course ».

L'inédit. La tyrolienne géante constitue la troisième partie. Son utilisation sera conditionnée à des limites d'âge, de taille et de poids. L'ensemble des parcours seront sécurisés par une « ligne de vie continue ». ■